

## Création de Société par Actions Simplifiée

### ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM PLAISIR, 2 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU 78370 PLAISIR déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M JULIEN LELOUP , représentant de la société 2LKJ GROUP S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 5 CHEMIN DES 2 CROIX 78124 MAREIL SUR MAULDRE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
JULIEN LELOUP	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 06024 00020752302 34

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.


Le 02 décembre 2023

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé  
*J. Le Loup*

Numa RAZAFINIMANANA  
Chargé d'Affaires Professionnels

  
Crédit Mutuel  
2 Rue Jean Jacques Rousseau  
78370 PLAISIR  
Tél : 01 30 13 05 77  
Mail : 06024@creditmutuel.fr